



Lettre d'informations d'Ayn – Décembre 2022



- Agenda des manifestations -

17 déc.	Concert de fin d'année Avec le Queentêt (Chants géorgiens) et la Schola St-Bruno (Chants grégoriens)	17h00	Église
08 jan.	Vœux Accueil des nouveaux arrivants Partage de la galette	16h00	Salle des fêtes
21-22 jan.	Boudin à la chaudière Organisé par l'ACCA d'Ayn	Journée	Salle des fêtes
04 fév.	Concours de belote Organisé par Ayn - Comité des fêtes	18h30	Salle des fêtes
24 fév.	Repas des bénévoles En remerciement de leur investissement	Sur invitation	
03 mars	Carnaval des enfants Organisé par la Cagnotte des Mômes	Fin d'après-midi	Ayn-Dullin
08 avr.	Chasse aux œufs Organisée par la Cagnotte des Mômes		Salle des fêtes
13 mai	8^e Fête du Jardin et des Produits Locaux	Journée	Chef-Lieu
14 mai	Fête du four Organisée par la Cagnotte des Mômes	Journée	Four du Crêt
17 juin	Récréaieux Organisé par l'AEL	Matin	Salle des fêtes
30 juin	Fête des écoles	Fin d'après-midi	Dullin

- Agenda participatif -

21 déc.	Conseil Municipal	20h30	Mairie
07 jan.	Assemblée Générale du Comité des Fêtes	10h30	Salle des fêtes

- Décisions du Conseil Municipal -

Séance du 28 juillet 2022

1. Approbation d'une décision du Maire concernant un virement de crédits interne
2. Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public pour le camion pizza
3. Validation du programme annuel de coupes 2023 en forêt communale
4. Création d'une forêt pédagogique en forêt communale en lien avec l'école communale
5. Attribution d'une subvention de 100 € par nid de frelon asiatique détruit sur le territoire communal au GDS des Savoie
6. Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour les services périscolaires
7. Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap sur les temps périscolaires
8. Mise à jour du tableau des emplois permanents

Séance du 08 septembre 2022

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 28 juillet 2022
2. Modification du temps de travail de la Secrétaire de Mairie : passage de 26 h à 28 h hebdomadaires
3. Décision de ne pas exercer le droit de préemption de la commune sur un bien en vente

Séance du 13 octobre 2022

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 08 septembre 2022
2. Décision de ne pas exercer le droit de préemption de la commune sur un bien en vente
3. Convention avec l'AEL pour la mise à disposition d'un agent pour les services périscolaires
4. Adoption du nouveau plan comparable des communes M57
5. Demandes de subventions pour l'aménagement du lieu de convivialité
6. Conservation de la retenue de garantie pour un lot du marché de création de la rampe d'accès à la mairie-école
7. Attribution d'une subvention de 400 € à la Cagnotte des Mômes

Séance du 30 novembre 2022

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022
2. Point reporté
3. Validation de la coupe affouagère 2022-2023
4. Révision de la convention de location de la salle des fêtes

N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre compte intégralement des délibérations du Conseil municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances affichés en mairie et disponibles sur ayn.fr.



- Le Café Dépareillé prend ses quartiers d'hiver -

Fin de saison mais pas fin des animations !

Durant l'été, le Café dépareillé a ouvert sa terrasse sur le jeu de boules tous les jeudis de 16h à 19h. Des habitués et des gens de passage se sont retrouvés autour d'un verre pour échanger quelques nouvelles ou s'adonner à de nouvelles activités.



Les bénévoles ont en effet proposé une initiation aux échecs ou encore la dé-

couverte du jeu du palet breton et du mölky. On a également bien joué le samedi 18 juin avec l'AEL et sa matinée Récréajeux.

Avec l'arrivée de l'hiver, la terrasse est désormais fermée mais on se retrouve à l'intérieur de la salle des fêtes pour des animations ponctuelles et thématiques, comme le samedi 19 novembre.

Une cinquantaine de personnes, notamment des enfants, ont participé à des ateliers de confection de décorations de Noël, suivis d'un goûter partagé pour clore cet après-midi convivial.



Les bénévoles du Café dépareillé réfléchissent aux prochaines animations. N'hésitez pas à vous manifester si vous avez des envies !

- Le Conseil Intercommunal Enfants nouveau est arrivé ! -

Le nouveau Conseil Intercommunal Enfants s'est réuni en séance plénière le 19 novembre 2022 à la mairie d'Ayn. Il est composé de 15 enfants : la parité entre les deux communes est presque parfaite.

Lors de cette séance, les jeunes élus ont présenté leurs projets et ont voté pour ceux qui les intéressaient le plus.

Trois thématiques semblent correspondre à leurs préoccupations :

- La connaissance et la préservation du patrimoine naturel
- La solidarité
- Le lien social

Au cours de leur année de mandat, devraient avoir lieu : deux journées propres, une journée sans voiture, une balade en forêt, l'installation d'une cabane à dons pour les enfants, un troc des enfants, un tournoi de pétanque et une visite de monument.

Ils seront accompagnés dans la réalisation de ces actions par André ROCHAS et Sandra FRANCONY.

La première action aura lieu le 10 décembre sous la forme d'une matinée propre à partir de 9h30 dans les communes d'Ayn et de Dullin. Le rendez-vous sur les places des villages est lancé, venez nombreux avec vos gilets jaunes !

- La musique amateur à l'honneur -

En 2023, le service culture de la CCLA lance un défi à la musique amateur, en partenariat avec l'Orchestre des Pays de Savoie.

Osez-vous participer au concert Scratch ?

« Ce concert monté en une matinée à partir de rien (*'from scratch'*) sera une opportunité unique pour les amateurs de la région de jouer aux côtés des musiciens professionnels de l'Orchestre des Pays de Savoie sous la direction de Pieter-Jelle DE BOER. Lorsque les beaux jours arriveront, l'orchestre éphémère formé pour l'occasion proposera à la manière d'un flash-mob un concert en extérieur sur la thématique de la nature.

Ce programme grand public se veut ouvert à tous les praticiens (adultes, étudiants, élèves des conservatoires et écoles de musique et leurs professeurs) d'un instrument pouvant être intégré à l'œuvre désignée, sans contrainte de niveau. Les personnes ne jouant pas d'un instrument peuvent également participer au travers du chant, de la danse, des body-percussions et du beatbox.

Tous les volontaires peuvent s'inscrire, afin de recevoir les partitions, de bénéficier des conseils de nos musiciens professionnels en vidéo et de profiter d'une répétition de coordination avec l'Orchestre des Pays de Savoie et son chef, avant de dévoiler le résultat musical au public. »

Rendez-vous est donné le **samedi 27 mai** au Sougey pour le concert Scratch (répétition le matin).

D'ici-là, inscrivez-vous sans attendre sur le site de l'Orchestre des Pays de Savoie, tous les instruments et tous les niveaux sont les bienvenus !

ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE
DIRECTION MUSICALE
PIETER-JELLE DE BOER

CONCERT PARTICIPATIF
SCRATCH
samedi 27 mai 2023

flashez moi
pour plus d'infos
et inscriptions !

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC
haute savoie le Département
CCLC
CCLA

Orchestre des Pays de Savoie, Bâtiment Savoie-Technique - 17 rue de la Gare - 73370 LE BOURGET-DU-LAC - 04 79 00 00 00 - 73370 LE BOURGET-DU-LAC

<https://orchestrepayssavoie.com/concert/scratch/>

- Retour sur Ma Bibliothèque en Fêtes -

Samedi 26 novembre se tenait la nouvelle édition de Ma Bibliothèque en Fête, l'évènement portes ouvertes de RézoLire.

À Ayn, 5 enfants et 2 adultes étaient inscrits pour le programme à la découverte de la nature.

Sébastien DURLIN, animateur nature, a présenté les oiseaux que l'on pouvait observer autour de chez nous. Il a expliqué aux enfants comment distinguer le régime ali-

mentaire des oiseaux en fonction de leur bec, comment se passait la période des amours. Les enfants ont bien participé.

Puis chacun a créé une mangeoire et un carnet d'empreintes des animaux (pas forcément oiseaux) vivant autour de chez nous. La séance s'est terminée par le visionnage de vidéos faites au col du Banchet ou à Champagnieux sur les sangliers, les chevreuils, les chats forestiers, etc.

- Ayn Comité des Fêtes en images -

27 août
Intervillages à Nances



Ho hisse !



Les Jonquilles 1^{res} aux points !

08 octobre
Puces créatives et vide-grenier



Les couturières ont
trouvé leur bonheur.

Octavio Sola et compagnie ont
réchauffé l'ambiance !



La pluie n'a pas
facilité les
affaires.



- Les écoles sont bien rentrées -

À Dullin

La rentrée de septembre s'est bien déroulée. Cinquante-et-un élèves sont scolarisés dans deux classes : la classe de PS-MS-GS de Bertrand ARNAUD et la classe de GS-CP de Lucie PELON et Pauline MARTINEZ. Les ATSEM de l'école sont Nathalie BRILLIER-LA-VERDURE, Audrey MAURETTE et Valentine DESCHAMPS.

Des projets communs ont été mis en place à l'école de Dullin.

Depuis le mois d'octobre, les élèves bénéficient de séances de danse africaine. Ils apprennent des chorégraphies pour présenter un spectacle à leurs parents avant les vacances de fin d'année. Ce projet est financé par la Cagnotte des Mômes.

Les deux classes de l'école se rendront au spectacle « Le P'tit cirk » de la compagnie de théâtre Commun Accord le vendredi 9 décembre 2022, dans le cadre de la Semaine du Spectateur de la CCLA. L'école est également engagée dans un autre projet de la communauté de communes : les deux classes travailleront à nouveau cette année avec la compagnie Oleïa (ateliers musicaux et d'expression corporelle).

Des séances d'EPS sont proposées aux élèves en novembre-décembre avec l'association AEL.

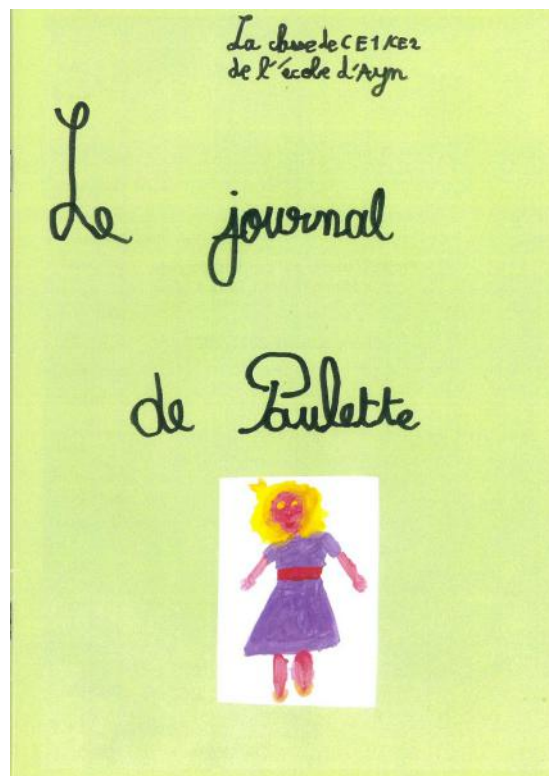
Les deux classes se rendent à la bibliothèque de Dullin un mardi toutes les deux semaines pour écouter des histoires et emprunter des livres.

Les élèves se sont promenés en forêt sur les chemins de Dullin pour observer la nature en cette saison.



À Ayn

Sur la proposition de l'association « Mémoire Août 42 » et dans le cadre des leçons d'histoire, les dix-neuf enfants de la classe de CE1/CE2 de l'école d'Ayn ont travaillé tout au long de l'année scolaire 2021/2022 à la rédaction du journal de Paulette.



Ce travail écrit retrace le parcours de vie d'une enfant juive de neuf ans, Paulette Rechtszaid, assignée à résidence en 1942 à Aiguebelette, avec ses parents Matys et Anna, ainsi que son frère Maurice. Ils habitaient alors la maison des Tilleuls, et ne restèrent que quelques mois jusqu'à la rafle du 26 août 1942.

Après une correspondance avec Paulette et sa fille Anna résidant aujourd'hui aux États-Unis, les enfants ont rédigé et illustré ce livret avec beaucoup d'enthousiasme, de cœur et d'application. Ils ont présenté leurs écrits en lisant quelques passages lors de la commémoration du 26 août 2022 organisée à Aiguebelette.

De nombreuses familles de déportés, ainsi que quelques personnes, derniers témoins ayant échappé à la rafle étaient présentes ce jour et ont été touchées par le travail accompli par les élèves.

- La Cagnotte des Mômes tout feu tout flammes -

Dès la rentrée en septembre, l'équipe de la Cagnotte s'est activée pour préparer les animations de l'année scolaire. L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 30 septembre à l'Auberge de Mandrin à Dullin et le bureau compte désormais 8 membres.



Qui dit automne, dit jus de pomme ! Le 6 octobre, l'association le Verger de François a installé son pressoir mobile devant la salle des fêtes pour transformer les centaines de kilos de pommes récoltées par les enfants et leurs parents dans le secteur. Les parents d'élèves remercient d'ailleurs vivement les propriétaires qui donnent leur autorisation pour ré-

cupérer leurs fruits qu'eux-mêmes ne ramassent pas, des fruits sauvés de l'abandon pour régaler nos papilles !

Les élèves de l'école d'Ayn ont ainsi pu participer en direct à la pressée et goûter le jus de pomme frais. Une bouteille de jus frais a été distribuée à chaque enfant du RPI, le reste a été pasteurisé. La récolte ayant été abondante, toutes les pommes n'ont pas pu être pressées sur place et l'excédent a été transporté chez M. Mailland à

Attignat-Oncin. Au total, ce sont plus de 500 bouteilles de jus pasteurisé qui ont été récupérées et déjà vendues.

Début novembre, l'équipe de la Cagnotte a proposé une nouvelle animation sur le thème d'Halloween. Parents et enfants se sont retrouvés l'après-midi du 5 novembre à la salle des fêtes de Dullin, affreusement déguisés, pour une « boooouh'm » diabolique ! Ambiance conviviale autour de la buvette, des gâteaux préparés par les parents et de planches apéritives vendus au profit de l'association.



Qui dit décembre, dit sapin de Noël ! Une commande groupée de sapins a été passée auprès de la productrice Claire Novel-Godet à Novalaise. Les arbres ont été livrés le vendredi 2 décembre sur la place d'Ayn, autour d'un bon vin chaud.

Les animations continueront en 2023 avec le défilé du Carnaval à Dullin le vendredi 3 mars, la chasse aux œufs pour Pâques à Ayn le samedi 8 avril, la fête du four à Ayn le dimanche 14 mai, et la fête de l'école pour clore l'année scolaire le vendredi 30 juin à Dullin.



L'arbre, la forêt et le défi climatique

« Le temps des Arbres n'est pas le temps des Hommes » dit le poète. Tout autant pourraient dire le forestier, le climatologue ou le botaniste.

Avec un cycle de vie de plusieurs dizaines, voire centaines d'années, les forêts vivent à leur rythme, presque indifférentes au tumulte qui les entoure. Presque, parce que les forêts prennent de plein fouet le changement climatique qui s'opère. En quelques années, les températures ont augmenté, les régimes de pluies ont changé, la composition de l'atmosphère s'est modifiée. Ces changements se produisent tellement vite qu'ils mettent à mal les fo-

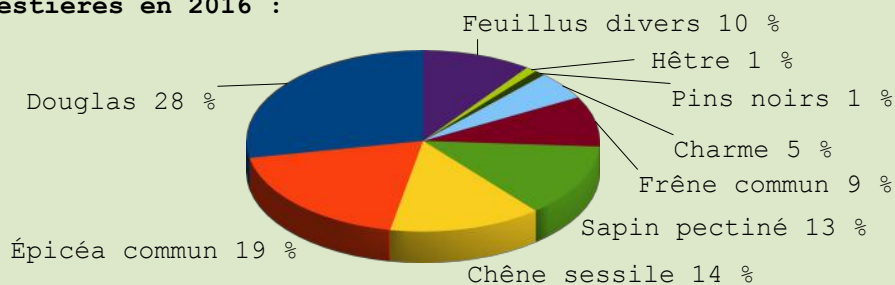
rêts partout dans le monde, les perturbent dans leur lente évolution. Obligées de s'adapter, elles peinent à suivre, et souffrent.

La forêt communale d'Ayn, qui représente presque 10 % de la surface de la commune, ne fait pas exception. Résultat de quelques siècles de gestion organisée, elle présente aujourd'hui plusieurs enjeux, à la hauteur de ses nombreuses facettes (cf. encadré).

Revue en quelques pages de l'état de la forêt communale et de son évolution à court et moyen terme.

Forêt Communale d'Ayn FICHE D'IDENTITÉ

- **Superficie** : 72 ha, dont 67 ha en sylviculture et 5 ha en évolution libre ;
- **Altitude min.** : 565 m ;
- **Altitude max.** : 727 m ;
- **Fonctions**: production ligneuse (bois d'œuvre et de chauffage), fonction écologique (écosystème intégré), fonction sociale (loisirs), éducation.
- **Plan de gestion** : 2016-2035 ;
- **Modes de gestion** : futaie par parquets, taillis ;
- **Classements** :
 - Natura 2000 habitats : zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-Pays Savoyard (40 ha) ;
 - Natura 2000 oiseaux : zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant-Pays Savoyard (40 ha) ;
 - Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type I : falaise du col de la Crusille, col du Banchet, grotte de Mandrin (23 ha) ;
 - Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type II : chaînon du Mont Tournier (72 ha) ;
- **Équipements** : rocher d'escalade, décollage de parapente, sentiers (GR9, PDIPR, VTT, Chemin d'Assise)
- **Essences forestières en 2016** :



Le changement climatique dans notre région : plus fort qu'ailleurs, avec des aléas

Le changement climatique en cours se traduit en premier lieu par une augmentation des températures et par une accélération de ce mouvement. Notre région est particulièrement concernée : à titre d'illustration, le réchauffement observé sur les territoires rhônalpins entre 1980 et 2011 a été trois fois plus rapide que celui constaté sur l'ensemble du XX^e siècle pour la France. Ce réchauffement est plus important en montagne qu'en plaine. Les Alpes sont ainsi la région qui se réchauffe le plus rapidement en France : depuis les années 1950, les températures moyennes annuelles du massif alpin ont augmenté d'environ deux degrés Celsius. Le réchauffement concerne toutes les saisons mais il est le plus marqué au printemps et en été.

Globalement, nous assistons à une méditerranéisation de notre climat : on estime que la limite du climat méditerranéen a déjà remonté de 100 km vers le nord depuis 1980. Pour Lyon, le climat de 2010 se rapprochait ainsi de celui d'Avignon en 1980 sur le critère de la température moyenne estivale (mai à août) ; les cigales ont déjà fait leur apparition dans certains jardins lyonnais et les projections nous disent que dès 2050, le climat de Lyon devrait ressembler au climat actuel de Madrid !

Qu'en est-il pour Ayn ? Pour notre commune, les prévisions climatiques de Météo-France pour 2050 sont les suivantes : le nombre de jours anormalement chauds (température du jour supérieure de 5 °C ou plus par rapport à la normale) sera multiplié par deux par rapport à ce qu'il était jusqu'en 2000 ; le nombre de journées estivales, où la température dépasse 25 °C, passera de 30 jours par an en moyenne à 51 jours. Et ce n'est pas fini... Les études scientifiques les plus récentes ne sont pas très optimistes et montrent que la France de 2100 pourrait être 3,8 °C plus

chaude que celle du début du XX^e siècle (source CNRS/Météo-France).

Cette augmentation de la température s'accompagne d'autres effets en cascade : les sols et les plantes évaporent davantage l'eau qu'ils contiennent dans l'atmosphère (forte augmentation de l'évapotranspiration), les réserves d'eau disponibles s'amenuisent, les phénomènes extrêmes se multiplient à l'exemple des sécheresses récurrentes, les glaciers ne cessent de reculer et l'enneigement se réduit.

Pour ce qui concerne les précipitations, elles évoluent peu en moyennes annuelles mais c'est davantage l'incertitude de leur distribution spatiale et temporelle qui pose problème : contrastes entre périodes de sécheresse et pluies diluviennes, épisodes locaux anormaux, etc.

Globalement, nous devons comprendre que nous traversons une période de transition climatique marquée à la fois par une tendance de fond déjà bien ancrée, le réchauffement et tous ses effets, et par une très forte variabilité intra-annuelle et inter-annuelle des phénomènes climatiques. Plus que jamais, nous devons apprendre à vivre avec l'aléa climatique.



Conséquences pour la forêt : un dépérissement des arbres et une explosion des populations de scolytes

Les forêts sont directement impactées par les changements climatiques avec plusieurs mécanismes qui se mettent en place simultanément pour aboutir à ce que l'on appelle le dépérissement des forêts, autrement dit, un affaiblissement progressif et durable de la forêt et une mortalité massive des arbres.

En période de sécheresse, le transport de l'eau des racines vers les parties aériennes de l'arbre n'est plus assuré et marque des ruptures : l'air remplace l'eau dans le circuit et donne naissance à ce que l'on appelle une embolie gazeuse de l'arbre. De plus, les fortes températures entraînent une fermeture des stomates (ouvertures dans l'épiderme des feuilles qui permettent les échanges avec l'atmosphère) et donc une réduction de la photosynthèse, source de croissance de l'arbre. Avec la récurrence des épisodes chauds et secs, les arbres épuisent de plus en plus leurs réserves.

Par ailleurs, la succession d'hivers doux et de printemps et étés chauds et secs favorise la prolifération d'une famille d'insectes : les scolytes. Ces petits coléoptères sont naturellement présents dans les forêts et participent à la décomposition des bois morts : pour les épicéas, ils portent le joli nom de Typographes car ce sont eux qui creusent et dessinent de fines galeries sous l'écorce des arbres afin d'y pondre leurs œufs. Avec le changement climatique, les températures plus élevées stimulent la reproduction de ces scolytes et accroît leur durée de vie : un degré de plus, c'est une génération de plus, soit 100 fois plus d'insectes dans la forêt ! De plus, les grandes tempêtes et leurs cortèges d'arbres cassés mis à terre ont fourni aux scolytes des habitats parfaits pour leur développement, à l'image de la tempête Eleanor de janvier 2018 sur la région Grand Est qui a donné naissance à l'un des grands foyers épidémiques de scolytes en

France. L'épidémie s'est étendue très rapidement à Bourgogne-Franche-Comté et a gagné la Savoie ces dernières années.

Cette prolifération de scolytes signe une véritable mise à mort d'arbres vulnérables mis en situation de stress hydrique, avec un blocage de la circulation de la sève et un premier signal visible, le jaunissement des cimes d'épicéas, puis la perte définitive des aiguilles, le tout en quelques mois ! Au niveau économique, le bois scolyté est déclassé par les scieurs, notamment en raison du développement d'un champignon qui accompagne les scolytes et qui vient bleuir le bois. À défaut d'usages nobles comme les charpentes ou menuiseries, ce bois deviendra palette avec une moindre valorisation économique.

Face au changement climatique, la forêt souffre. La rapidité du changement climatique met à mal les capacités d'adaptation des arbres qui sont certes réelles mais qui sont inscrites dans un temps long que nous connaissons encore peu.

La forêt d'Ayn : touchée mais pas coulée.

Le projet de replantation

La forêt communale d'Ayn n'échappe pas à tous les phénomènes liés au changement climatique. Ces dernières années, ce sont les épicéas plantés dans les années 70 qui ont été particulièrement touchés par l'ensemble de ces symptômes. C'est le cas des parcelles situées en bordure de la route du Montigon, qui ont vu nombre de leurs arbres infestés par les scolytes. Des coupes dites « sanitaires » ont ainsi été conduites en 2020 sur les secteurs les plus atteints afin d'éliminer les arbres scolytés, de limiter la propagation des parasites et de valoriser le bois en proximité quand il pouvait encore l'être.

Après ces coupes sanitaires, la commune s'est engagée avec l'ONF dans un projet de replantation avec des soutiens financiers acquis en 2021 dans le cadre ►

du Plan de relance de l'État consacré aux forêts sinistrées (dépérissement, scolytes, etc.) et vulnérables aux effets du changement climatique et auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc. Bien sûr, cette replantation ne se fera pas à l'identique de ce qui avait été fait en 1970. On sait aujourd'hui que l'épicéa va régresser, voire disparaître dans les zones géographiques de basse altitude comme la nôtre. L'objectif est ici d'adapter la forêt au changement climatique en replantant autrement et en conservant un objectif de production de bois d'œuvre. Le projet repose ainsi sur deux grands principes :

1. Planter des essences d'arbres qui auront capacité à se développer dans le climat des prochaines décennies qui sera radicalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Des espèces plus résistantes aux sécheresses sont donc introduites ;
2. Diversifier la forêt avec des mélanges de résineux et de feuillus plus aptes à résister aux maladies et aux ravageurs. L'objectif est d'aller vers une forêt plus riche en termes de biodiversité et plus résiliente.

La mise en œuvre du projet a été conduite au cours de cette année 2022 avec la commande et mise en pépinière des plants, la préparation du terrain en octobre et la plantation ce mois de no-

vembre des jeunes plants avec installation de leurs filets de protection afin de les protéger des dents des chevreuils.

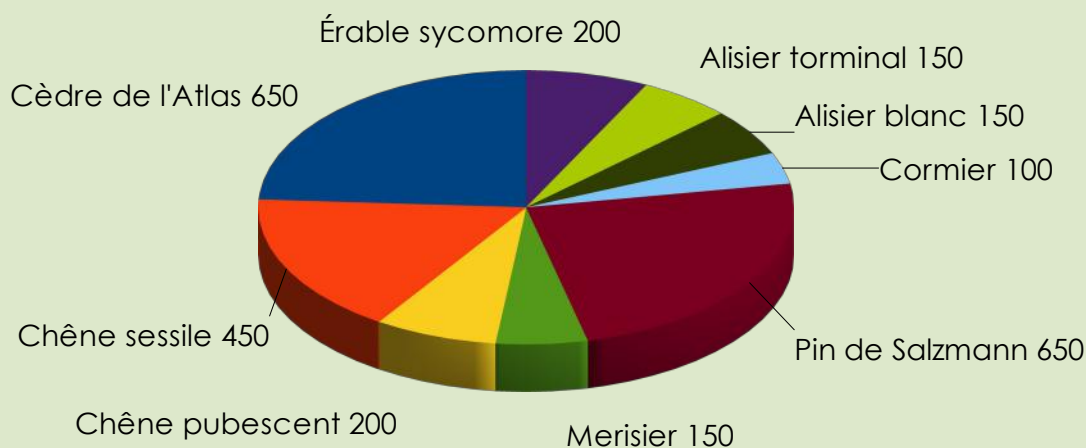
Le choix des essences s'est fait sur la base d'un travail d'inventaire et de caractérisation des espèces réalisé par l'ONF et les organismes de recherche au niveau national. Au final, sur un peu plus de 2 ha de la forêt communale, ce sont 2 700 plants de résineux et de feuillus qui ont été mis en terre avec une diversité originale (cf. encadré).

Avec ce projet, la commune s'inscrit dans une recherche de solutions pour une meilleure adaptation de la forêt au changement climatique. On pourrait dire que c'est un pari sur l'avenir mais, face à l'incertitude de ce que sera vraiment le climat de demain, il s'agit davantage d'une expérimentation qui va nous amener à observer et à comprendre comment cette jeune forêt va évoluer, faire les constats de ce qui marche et de ce qui ne marchera pas, en toute humilité. Voilà pourquoi il nous semblait aussi important d'associer l'école d'Ayn et ses élèves dans cette aventure d'apprentissages avec le projet de forêt pédagogique (voir page 12 « La forêt fait école ») car nous allons apprendre de cette expérience et ce faisant, construire un certain avenir.

Longue vie à ces nouveaux habitants de la forêt !



Cortège de la replantation de 2022



À Ayn, la forêt fait école

Vendredi 25 novembre, les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 ont participé à la re-plantation d'une parcelle de la forêt communale.

C'est sous la pluie et aidé par les agents de l'ONF que chaque élève a planté un feuillu et un résineux. Les enfants ont pu observer que pour planter un arbre, il faut d'abord creuser un trou à la pioche, puis planter l'arbre et bien tasser la terre. On doit aussi dresser deux piquets en bois autour desquels on enfile une protection.

En effet, il faut éviter que les jeunes arbres ne soient mangés par les chevreuils.

Les élèves suivront l'évolution des arbres qu'ils viennent d'adopter. Ils sont également sensibilisés aux problématiques de la gestion forestière et à l'effet du réchauffement climatique sur les arbres.

Cette sortie scolaire s'inscrit dans un projet de forêt pédagogique qui sera mené sur plusieurs années, grâce à un partenariat entre la commune d'Ayn, l'association des communes forestières de Savoie et l'école d'Ayn. D'autres sorties en forêt seront donc prévues au printemps.



Tél 09 62 58 75 66 secretariat@ayn.fr

Secrétariat de mairie

lundi 9h00 - 12h00
mercredi en semaine paire 13h 30 - 16h30
jeudi 13h00 - 17h00
samedi en semaine paire 10h00 - 12h00

Bibliothèque : samedi de 10h00 à 11h45

ayn.fr

 [AynEnSavoie](https://www.facebook.com/AynEnSavoie)

Rencontre avec les élus
sur rendez-vous

bibliotheque@ayn.fr

 [LaPteBibli](https://www.facebook.com/LaPteBibli)